

Programmes & fonds européens dans le Tarn

**Journée de présentation des programmes
européens dans le Tarn**

4 juillet 2008

2 types de programmes

- Les programmes européens gérés directement par la Commission européenne
 - Appels à projet pour toute l'Union européenne
ex: 7eme PCRD...
- Les programmes européens dont la gestion est assurée par les Etats-membres
 - Enveloppe affectée à chaque programme national, régional, interrégional
ex : FSE, Coopération/Interreg...

Les programmes suivis en Midi-Pyrénées

- La politique de développement rural
FEADER
- La politique régionale
FEDER & FSE
 - Compétitivité et emploi
 - Coopération Territoriale Européenne

Les actions soutenues

COMPÉTITIVITÉ

Energie Développement durable
Partenariat public/privé dans la recherche **PME**
Commerces de proximité
Pôle de compétitivité **Innovation**
Plate forme technologique
Création d'entreprise

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Energies renouvelables
Bâtiment économe Biodiversité
Eau Prévention des risques
Economies d'énergie **Natura 2000**
Ressources naturelles
Education à l'environnement
Qualité des milieux aquatiques

DÉVELOPPEMENT RURAL

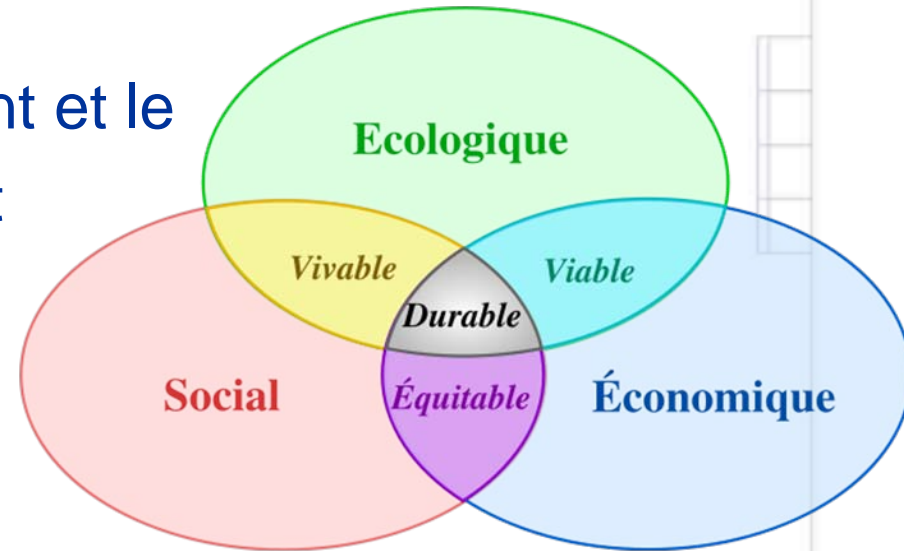
Crèche - Maison de santé
Forêt - bois **Qualité de vie**
Eau Internet haut-débit
Biodiversité **Qualité alimentaire**
Agriculture biologique **Montagne** Tourisme rural
Pastoralisme
Micro-entreprises

EMPLOI

Formation tout au long de la vie Plan de formation
Accompagnement des chômeurs
Développement des compétences **Lutte contre les discriminations**
Egalité femme-homme
Mutations économiques
Reconversion

Les priorités transversales

L'environnement et le
développement
durable



L'emploi



L'égalité des
chances



Une gestion partenariale

- Une Autorité de Gestion :
la Préfecture de Région Midi-Pyrénées
- Une gestion déléguée selon leurs compétences
à des collectivités territoriales :
 - Conseil Régional
 - Conseils Généraux > Conseil Général du Tarn
- à des organismes :
 - Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE)
> InterPLIE du Tarn
 - Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA)
> Siège national délégations régionales et
départementales

Des décisions collégiales

Les partenaires se réunissent en moyenne chaque trimestre au sein du

Comité Régional Unique de Programmation

pour sélectionner ensemble les projets qui bénéficieront du soutien de l'Union européenne

Monter un projet européen en 3 étapes

- L'administration vous accompagne dans la construction et le suivi de votre projet

1

- Conception du projet
- Recherche de cofinanceurs
- Dossier de candidature (présentation du projet, calendrier de réalisation, plan de financement...)
- Dépôt de candidature

2

- Les services gestionnaires instruisent le dossier de candidature
- Ils donnent un avis d'opportunité sur le projet au regard des priorités européennes
- Les partenaires réunis en comité de programmation sélectionnent les projets qui recevront un cofinancement européen

3

VOTRE PROJET A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ ?

- Vous allez recevoir le soutien financier de l'Union européenne pour le réaliser
- A chaque étape de sa réalisation, le financement européen vous est versé sur la base des dépenses que vous justifiez

Vos interlocuteurs

- Vous trouverez votre contact en fonction de la nature de votre projet sur :

www.europe-en-midipyrenees.eu

Pour vous aider :

- >> La préfecture de département vous orientera

Colette CABADI

05 63 45 62 75

colette.cabadi@tarn.pref.gouv.fr

1

- Conception du projet
- Recherche de cofinanceurs
- Dossier de candidature
(présentation du projet,
calendrier de réalisation,
plan de financement...)
- Dépôt de candidature

2

- Les services gestionnaires instruisent le dossier de candidature
- Ils donnent un avis d'opportunité sur le projet au regard des priorités européennes
- Les partenaires réunis en comité de programmation sélectionnent les projets qui recevront un cofinancement européen

3

VOTRE PROJET A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ ?

- Vous allez recevoir le soutien financier de l'Union européenne pour le réaliser
- A chaque étape de sa réalisation, le financement européen vous est versé sur la base des dépenses que vous justifiez

La suite du programme... 1/2

Le programme de développement rural

Le programme soutenu par le FEADER - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

. *Bruno Lion, DRAF*

La suite du programme... 2/2

L'objectif « Compétitivité et emploi »

La prise en compte de l'environnement et
du développement durable

. *Thierry Galibert, DIREN*

Le programme soutenu par le FEDER
Fonds Européen de Développement Régional

. *Mathilde Grandval, SGAR*

Le programme soutenu par le FSE
Fonds Social Européen

. *Jean-Louis Antomori, DRTEFP*

La coopération transfrontalière

Espagne-France-Andorre



La coopération transnationale SUDOE / Sud-Ouest Européen



Votre contact pour la coopération

Sylvie LEGUEVAQUES

Cellule coopération
SGAR / Préfecture de Région

05 34 45 33 09

sylvie.leguevaques@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

Présentations et documents de référence

téléchargeables sur le site
des programmes européens
en Midi-Pyrénées